

HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE
EN NOUVELLE-CALÉDONIE

SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION DE LA LEGALITE
ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

Arrêté HC/DLAJ/BAJE/n°2018-44 du 14 juin 2018

**Fixant la liste des candidats à l'élection des membres de la chambre de discipline
des pharmaciens de Nouvelle-Calédonie**

**LE HAUT-COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALEDONIE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR,
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE,**

- Vu** la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 4443-1 à L. 4443-3 et D. 4443-15 à D. 4443-33 ;
Vu la proposition du conseil de l'ordre des pharmaciens de Nouvelle-Calédonie du 17 mai 2018 ;
Vu la désignation du président de la chambre de discipline des pharmaciens de Nouvelle-Calédonie par le président du tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie ;
Vu l'arrêté HC/DLAJ/BAJE n°2018-36 du 17 mai 2018 portant organisation de l'élection des membres de la chambre de discipline des pharmaciens de Nouvelle-Calédonie ;
Vu les 12 candidatures reçues entre le 22 mai 2018 et le 8 juin 2018 ;
SUR proposition de M. le secrétaire général du haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie ;

ARRETE :

Article 1 : La liste des candidats à l'élection de la chambre de discipline des pharmaciens de Nouvelle-Calédonie est fixée comme suit, dans l'ordre d'enregistrement des 12 tandems de candidats :

1. Mme Cécile GAUDILLAT, née le 7 octobre 1978 à Aix-les-Bains (titulaire)
M. Nicolas HORDOIR, né le 24 janvier 1981 à Paris (suppléant)
2. Mme Valérie GADY, née le 29 janvier 1970 à Dijon (titulaire)
Mme Laure DESPONTS, née le 27 juillet 1953 à Agon-Coutainville (suppléante)
3. M. Jean-Marie POINSOT, né le 15 août 1974 à Oyonnax (titulaire)
M. Thomas CUIENGNET, né le 21 janvier 1987 à Lomme (suppléant)
4. Mme Geneviève ROYER épouse CARNIER-BANNY, née le 20 décembre 1954 à Phnom-Pen (Cambodge) (titulaire)
Mme Jacqueline PUERTA épouse LEONFORTE, née le 2 octobre 1956 à Audincourt (suppléante)

5. M. Jean-Christophe RAZAKAZAFY, né le 6 janvier 1963 à Caen (titulaire)
M. Albert HENRIOT, né le 12 mai 1985 à Romilly-sur-Seine (suppléant)
6. M. Richard BEDDOK, né le 27 avril 1955 à Marseille (titulaire)
Mme Marie-Christine CACOT née le 12 mars 1959 à Diego-Suarez (Madagascar) (suppléante)
7. Mme Claudine HUCHET épouse VIARNAUD, née le 7 mai 1960 à Paris (titulaire)
M. Antoine RAMBAUD, né 1^{er} mars 1960 à Paris (suppléant)
8. M. Fabrice DELARUELLE, né le 15 mai 1977 à Martigues (titulaire)
M. Xavier NOEL, né le 26 octobre 1970 à Nancy (suppléant)
9. Mme Catherine DESRUMAUX, née le 31 mai 1962 à La Salvetat-Peyrales (titulaire)
Mme Héloïse MEURISSE épouse TALEB, née le 10 janvier 1980 à Valenciennes (suppléante)
10. Mme Nastassia LE STRAT épouse WENEGUEL, née le 14 août 1980 à Aubergenville (titulaire)
Mme Anne-Laure HALAMA, née 11 février 1987 à Lille (suppléante)
11. Mme Valérie BORDENAVE, née le 7 juillet 1963 à Sens (titulaire)
Mme Emmanuelle RAPHALEN, née le 23 mars 1975 à Chambray-lès-Tours (suppléante)
12. Mme Catherine EVRARD épouse ALARCOR, née le 3 novembre 1967 à Nouméa (titulaire)
M. Sylvain ANDRE, né le 25 septembre 1967 à Reims (suppléant)

Article 2 : Les électeurs votent pour un maximum de 6 tandems de candidats parmi les 12 tandems mentionnés à l'article 1^{er} du présent arrêté.

Article 3 : Le secrétaire général du Haut-Commissariat de la République et les membres du bureau de vote sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie.

Pour le Haut-Commissaire de la République
et par délégation,
le Secrétaire Général du Haut-Commissariat

Laurent CABRERA

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa publication.